

Île d'Orléans, le 7 décembre 2018

Monsieur Claude Rodrigue  
Direction de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches  
Ministère de la Culture et des Communications

Par courriel : Claude.Rodrigue@mcc.gouv.qc.ca

Objet: Demande de la Coalition relativement à l'implantation d'un village Huttopia à la Pointe d'Argentenay de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Monsieur Rodrigue,

Nous accusons réception de votre lettre du 28 novembre 2018 et vous remercions d'avoir donné suite à la lettre que nous avons acheminée directement à la ministre de la Culture et des Communications le 19 octobre dernier, dans laquelle nous avons dressé un état de la situation dans le dossier Huttopia en plus de solliciter une audition par le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ).

Votre réponse nous laisse perplexes, car, à notre avis, les conditions nécessaires à une audition, que vous formulez d'ailleurs dans le dernier paragraphe de votre lettre, ont déjà été remplies. Le 19 octobre, nous demandions à Madame la Ministre Nathalie Roy de « permettre la consultation publique en transmettant au CPCQ une demande d'avis sur le projet Huttopia ». Quelques jours auparavant, soit le 10 octobre, nous sollicitons directement le CPCQ pour qu'il entende nos requêtes de même que celles d'individus et de groupes pouvant être interpellés par le projet Huttopia; la présidente du CPCQ, Madame Line Ouellet, nous répondait le 16 octobre que le Conseil attendait une « demande d'avis de la part des autorités du ministère » avant de nous recevoir en audition. Comme nous nous sommes jusqu'ici adressés à la fois à la ministre et au Conseil, nous nous demandons aujourd'hui ce qu'il convient de faire de plus pour que les citoyens que nous représentons puissent être entendus.

Voilà pourquoi nous réclamons votre intervention auprès de la ministre pour vous enquérir auprès d'elle de son intention de demander l'avis du CPCQ sur le projet de village Huttopia à la Pointe d'Argentenay. Nous aimerions de plus être informés de vos démarches en ce sens, de telle sorte que nous sachions à quoi nous en tenir avant d'entreprendre quelques autres démarches que ce soit.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Nathalie Lemelin

Pour la Coalition citoyenne pour la sauvegarde de la Pointe d'Argentenay

- c.c. Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications
- c.c. Sylvie D'amour, ministre responsable des Affaires autochtones
- c.c. Geneviève Guilbeault, ministre responsable de la Capitale-Nationale
- c.c. Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré-Ile-d'Orléans
- c.c. Line Ouellet, présidente du Conseil du patrimoine culturel du Québec
- c.c. Dominique Malack, sous-ministre adjointe, Développement culturel et Patrimoine (MCC)
- c.c. Martin Pineault, directeur, Patrimoine et Immobilisations (MCC)
- c.c. Jean-Jacques Adjizian, directeur, Politiques et relations interministérielles (MCC)

p.j. copie lettre du 19-10-2018 à la Ministre Mme Nathalie Roy  
copie lettre du 10-10-2018 à la présidente du CPCQ